



# LE LANDERON

BÂTIMENT COMMUNAL AU LANDERON - NE

ouvrage 2567

**Maître de l'ouvrage**  
Commune du Landeron  
Rue du Centre 6  
2525 Le Landeron

**BAMO**  
Fragnière Partenaires Sàrl  
Route de Chavannes 9  
1007 Lausanne

**Entreprise générale**  
HRS Real Estate SA  
Rue du Centre 172  
1025 St-Sulpice

**Architectes**  
Atelier Oi SA  
Route de Bienne 31  
2520 La Neuveville

**Collaborateur :**  
Patrick Raymond

**IPAS Architectes SA**  
Avenue Jean-Jacques-Rousseau 7  
2000 Neuchâtel

**Collaborateur :**  
Eric Ott

**Ingénieurs civils**  
Nicolas Fehlmann Ingénieurs  
Conseils SA  
Place du Casino 4  
1110 Morges

**Bureaux techniques**  
CV :  
Weinmann-Energies SA  
Ruelle William-Mayor 2  
2000 Neuchâtel

**Sanitaire :**  
Duchein SA  
Route de Glâne 107  
1752 Villars-sur-Glâne

**Electricité :**  
PAB Sàrl Gestion des  
Techniques du Bâtiment  
Sur les Moulins 18  
1747 Corserey

**Géotechnique :**  
Karakas & Français SA  
Avenue des Boveresses 44  
1010 Lausanne

**Géomètre**  
Géoconseils SA  
Chemin de la Scierie 20  
2013 Colombier

**Coordonnées**  
Rue du Centre 2 - 6  
2525 Le Landeron

Conception 2014

Réalisation 2014 – 2016

Edité en Suisse



CENTRE D'INFORMATION  
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION



## SITUATION

### Les richesses architecturales d'une bourgade médiévale.

Seule commune neuchâteloise riveraine du lac de Bienne, Le Landeron est une ville fortifiée dont l'origine remonte à 1325. Dans le centre, de nombreuses façades datant de 1600 ont été préservées. Le château du Landeron, qui ferme les fortifications dans le coin Nord-Ouest, a été cédé à la commune en 2010 pour un prix symbolique, en raison des travaux coûteux que son entretien nécessite. L'ancien bâtiment communal, quant à lui érigé en 1970 au cœur du village, Rue du Centre 2, nécessitait à son tour une remise en état.

## PROJET / CONCEPT

**Un centre-ville redynamisé.** La rénovation de l'immeuble de l'administration communale a consisté tout d'abord en la réfection complète des façades. Il abrite maintenant, en plus du bureau postal, un café et une boutique.

L'ascenseur qui dessert les 16 logements existants situés du 2<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> étage a été remplacé et la cage d'escalier rénovée. L'espace qui abritait l'administration communale accueille aujourd'hui un cabinet médical de groupe pour dix médecins, avec des salles de consultations, des salles dédiées aux urgences et un laboratoire d'analyse et de radiologie. On y accède par un ascenseur indépendant.

L'administration communale, quant à elle, s'est installée, dans les nouveaux locaux situés, rue du Centre 6. La nouvelle construction abrite également la police neuchâteloise, des salles pour les autorités, des bureaux indépendants et une salle polyvalente. Le projet rend aujourd'hui au site sa qualité de centre, aussi bien administratif que social. L'unification des deux constructions en un même langage architectural permet de créer une unité esthétique et d'intégrer la forte volumétrie du centre administratif en une composition plus mesurée, à l'échelle de la commune et à l'importance des affectations. Le prolongement d'un passage public souterrain, reliant les quais de gare et les quartiers Nord et Sud de la ville a été généré par l'implantation du nouveau bâtiment.





Ce passage souterrain longe le rez en retrait. Sa conception vitrée participe à l'aspect convivial et au sentiment de sécurité de l'espace. Il s'ouvre au Sud sur une esplanade aménagée entre les deux constructions, offrant une accessibilité de plain-pied aux différents services pour la population.

Devant le nouveau bâtiment administratif, un mur légèrement incliné est recouvert de grandes écailles aux reflets luisants et aux tonalités vertes et argentées. Evoquant la peau d'un poisson géant, certaines plaquettes créent des miroitements alors que d'autres jouent de lignes de lumière. Un parking souterrain de vingt-neuf places pour les locataires des appartements a été créé.

bénéficie d'une ventilation double flux, d'un chauffage au sol, d'une production d'électricité solaire et d'eau chaude par panneaux thermiques. Un chauffage central à pellets pour les deux entités a été mis en place. Aujourd'hui, les deux constructions, conçues selon la même esthétique architecturale, proposent un nouvel espace public qui réunit le Nord et le Sud de la ville. Les articulations et circulations du lieu sont plus claires et les fonctions du centre se trouvent ainsi réhabilitées.

#### Photos

Le nouveau bâtiment abrite la police et l'administration communale. Le passage souterrain donne sur une esplanade aménagée.



## RÉALISATION

**Sur site occupé.** La transformation, effectuée sur un lieu habité, a nécessité une planification précise. La structure porteuse de l'ancienne construction a été conservée mais renforcée ponctuellement en fibre de carbone. Son enveloppe a été refaite à neuf avec des fenêtres à triple vitrage, des garde-corps extérieurs changés, une nouvelle isolation périphérique et une réfection intégrale de la toiture. Quant à la nouvelle construction, labellisée Minergie, elle

### CARACTÉRISTIQUES

Surface brute de planchers	:	5 750 m <sup>2</sup>
Emprise au rez	:	650 m <sup>2</sup>
Volume SIA	:	19 500 m <sup>3</sup>
Nombre d'appartements	:	16
Nombre de niveaux	:	Rez + 6
Nombre de niveau souterrain	:	1
Places de parc intérieures	:	29
Places de parc extérieures	:	25

